



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 20 du mois de septembre à 19 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15
Membres présents : 15
Membres votants : 15

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Stéphanie CISCARD, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Alexandre TRONCHE, Hervé BONAUD, Isabelle SEGUY, Emmanuelle DUPUY , Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS : Aucun

Secrétaire de séance : Murielle GENTE

Date de convocation : 14 septembre 2023

DELIBERATION N° 2023.48 consultation maîtrise d'œuvre création d'un local football stade de la Foucherie

Monsieur le maire rappelle qu'à la demande du club de football, un projet de création d'un local dédié à l'accueil des jeunes au stade de football de la Foucherie a été engagé. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à Corrèze Ingénierie qui a établi un projet de construction.

Il convient dans un deuxième temps d'avoir recours à un maître d'œuvre en charge d'une mission complète et de la rédaction des pièces d'urbanismes liées au projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour les missions ci-dessus pré-citées